
ICANN84 | Réunion générale annuelle – ccNSO : nouvelles sur les ccTLD
Mardi 28 octobre 2025 – 10h30 à 12h00 IST

CLAUDIA RUIZ

Nous aurons l'interprétation en anglais, espagnol et français. Aujourd'hui, je voulais vous le rappeler. Vous avez donc du matériel pour l'interprétation simultanée au fond de la salle. Et merci de parler lentement et clairement pour l'interprétation. Nous allons lancer l'enregistrement. L'enregistrement a commencé. Bonjour et bienvenue à cette séance d'information de la ccNSO. Je m'appelle Claudia Ruiz et moi-même avec ma collègue Joke Braeken sommes les responsables de la participation pour cette séance qui est enregistrée et régie par le Code de conduite des participants à la communauté de l'ICANN, par les normes de comportement attendues de l'ICANN et par la politique anti-harcèlement de la communauté de l'ICANN. Veuillez respecter les directives suivantes pour participer à cette séance.

Elles seront postées également dans le chat pour votre référence. Les questions ou commentaires soumis dans le chat seront lus à haute voix s'ils sont présentés sous la forme appropriée, comme indiqué dans le chat. L'interprétation de cette session comprendra l'anglais, l'espagnol et le français. Si vous souhaitez prendre la parole au cours de cette séance, veuillez lever la main sur Zoom.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Lorsqu'ils seront appelés, les participants virtuels auront la permission d'activer leur son et leur micro dans Zoom. Les participants sur place utiliseront un microphone physique pour parler. Veuillez indiquer votre nom pour le compte rendu, la langue que vous parlerez si vous parlez une langue autre que l'anglais et veuillez parler à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation précise. Merci. Je donne maintenant la parole à Russell Deka Harada, président de séance.

RUSSELL DEKA HARADA

Merci. Bonjour ou Bonsoir. Russell Deka Harada au micro. Je suis donc responsable de .pg, et nous allons donc avoir cette séance d'information et d'actualité sur les ccTLD. Aujourd'hui, nous allons avoir plusieurs présentations et nous allons obtenir beaucoup de nouvelles.

Nous avons donc Marissa, ce cyclone qui se rapproche des Jamaïque, et nous espérons que les personnes ne vont pas connaître trop de dégâts. Et nous prions pour la Jamaïque et pour ses habitants, pour que tout le monde reste en sécurité. Et après cette présentation, j'aimerais vous présenter donc du Nigéria, Adesola Akinsanya.

ADESOLA AKINSANYA

Bonjour à toutes et à tous. Donc nous allons avoir la présentation suivante pour l'approche .ng pour stimuler l'innovation, l'excellence opérationnelle et les partenariats. Donc nous allons

nous présenter. Qui sommes-nous? Eh bien, nous sommes donc une organisation à but non lucratif. Nous sommes non-gouvernemental. Nous sommes autorégulés et nous gérons donc le ccTLD .ng. Nous sommes donc basés sur un effectif et l'adhésion.

Donc, nous avons notre vision et notre mission qui sont indiquées à l'écran. Nous avons plus de 150 bureaux d'enregistrement accrédités et environ 230 000 domaines qui sont enregistrés. Donc, nous avons une fondation et nous avons également une académie de formation. Avec notre Fondation Ndukwe Kalu, nous protégeons les enfants en ligne. Nous avons des stratégies et des politiques pour protéger la jeunesse en ligne avec cette fondation Ndukwe Kalu, et nous renforçons avec l'Académie .ng les connaissances et les capacités.

Donc, nous avons des initiatives au niveau de notre registre .ng. Nous avons un processus d'accréditation des bureaux d'enregistrement, donc une automatisation qui est réalisée. Nous avons ensuite un programme de convergence technologique et un système de gestion de l'apprentissage grâce à cette académie. Nous avons une automatisation de notre portail pour l'accréditation des bureaux d'enregistrement. Par le passé, c'était manuel comme processus et ça pouvait prendre de 14 à 21 jours. Il y avait beaucoup de courriels qui étaient échangés, de documents qui étaient échangés.

Donc nous avons développé un portail automatisé de bout à bout, du dossier de candidature jusqu'à l'activation, pour qu'on puisse

gérer cela sur un portail, ce qui nous permet d'avoir la possibilité de suivre cela en temps réel et de recevoir des notifications. Donc, nous avons également intégré un système de paiement en ligne sur cette plateforme pour gérer les paiements. Et ça, c'est très utile pour les bureaux d'enregistrement internationaux. Donc là, on a réduit les délais et il peut y avoir une accréditation maintenant en cinq jours.

Pour l'enregistrement et l'accréditation pour ce processus, ça a augmenté de 95 % la rapidité pour obtenir cela. Donc, réduction de 95 % des problèmes liés à l'enregistrement. Et nous avons eu 10 nouveaux bureaux d'enregistrement depuis le troisième trimestre qui ont été intégrés très rapidement. Donc, vous avez des commentaires des bureaux d'enregistrement que vous voyez qui sont très positifs.

Donc, en ce qui concerne la convergence technologique, c'est une plateforme .ng pour la collaboration et l'impact et pour rassembler les décideurs politiques, les entreprises, les bureaux d'enregistrement, les développeurs et les innovateurs. Et l'objectif est de positionner .ng comme un atout qui sera tout à fait fédérateur. Et cela est important pour renforcer l'économie numérique du Nigeria. Nous sommes donc un catalyseur de la politique Nigeria First – Nigeria en premier, qui favorise la collaboration, la stratégie numérique et l'identité nationale. Nous avons une forte adoption.

Nous voulons une visibilité accrue, plus d'adoption de .ng puisque c'est notre identité numérique nationale au Nigeria. Vous pouvez voir que nos principaux résultats, c'est une visibilité accrue pour une identité renforcée, pour un renforcement de la collaboration entre les gouvernements, l'industrie, le secteur industriel et le monde universitaire. Et nous avons une meilleure inclusion numérique pour les petites et moyennes entreprises, pour les jeunes pousses et pour les créatifs qui utilisent de plus en plus .ng.

Donc, nous avons notre deuxième édition pour cette convergence technologique. Il y a cela deux semaines, on a lancé à Abuja ces efforts de convergence technologique. On travaille soit à Lagos, soit à Abuja. Et vous pouvez voir la tech convergence dans ces deux villes à l'écran avec ces photos qui ont été prises durant ces éditions de manifestation qui se sont tenues il y a de cela que deux semaines.

Donc, notre système de gestion de l'apprentissage .ng. C'est personnalisé comme plateforme pour fournir une formation aux bureaux d'enregistrement, revendeurs, membres du gouvernement et la communauté au sens large. C'est un partenariat pour développer des contenus solides, de bon niveau. Et ce lien va vous envoyer vers la plateforme de l'Académie. Excusez-moi. Donc, ça, c'est une réponse aux différents besoins de formation qui existent dans l'écosystème, tout particulièrement dans le secteur industriel du DNS. Mais on ne s'est pas limité à cela.

Ça a été élargi et nous avons la cybersécurité. Vous avez beaucoup qui est abordé par cette académie.

Donc, les mises à jour récentes qui ont été effectuées. Donc, nous avons travaillé au niveau du WHOIS et nous avons révisé. Nous avons des incitations pour les bureaux d'enregistrement et un engagement communautaire plus fort. Donc, en ce qui concerne la confidentialité du WHOIS, parce qu'il y a une loi au Nigéria en 2023 sur la protection des données, la NDPA. Et cette loi est entrée en vigueur pour protéger les données personnelles. Et ça, c'est pour nos citoyens du Nigéria.

Notre réponse a été de traiter les données WHOIS et biffer des données, cacher des données WHOIS pour être conforme à notre loi sur la protection des données. Donc, il n'y a plus d'exposition publique du WHOIS, du moins c'est entièrement automatisé dans la base de données. Nous avons expliqué ce que nous avons fait. Nous avons travaillé avec les bureaux d'enregistrement. Nous avons eu donc les demandes de confidentialité auxquelles on a répondu positivement en retirant ou en biffant, en cachant des données personnelles.

Les programmes d'incitation pour les bureaux d'enregistrement. Maintenant, nous avons le modèle trois R : opérateurs de registre, registres et titulaires de noms de domaine. Donc, notre approche pour les enregistrements, c'est que nous voulons les encourager, ces bureaux d'enregistrement, notamment à faire plus : faire de

l'enregistrement, mais également demander des retours d'information.

Et la deuxième phase va être lancée l'année prochaine, où nous allons pas seulement considérer l'enregistrement, mais nous nous assurer que, à tous les niveaux, nous avons un fort taux de fidélisation et un accroissement également des affaires. Et nous allons passer pratiquement à la fin de la présentation. Nous avons des initiatives d'engagement communautaire qui existent. Nous avons la communauté des bureaux d'enregistrement.

Nous avons l'apprentissage, l'aspect académique d'un ou deux forums par an. Nous travaillons un virtuellement, un en présentiel une fois par an. Et nous travaillons avec nos bureaux d'enregistrement. C'est un mécanisme de retour d'information, de mise à jour, résolution de problèmes.

Et donc nous, nous avons cette académie .ng. dont j'avais parlé. Il y a le programme d'entrepreneuriat pour des revendeurs. Ça, c'est pour des personnes ou des organisations qui n'ont pas la possibilité d'être ou de devenir un bureau d'enregistrement. C'est en partenariat avec les bureaux d'enregistrement accrédités. Et ces revendeurs peuvent lancer une petite entreprise.

Et nous avons aussi la fondation dont j'ai parlé au début pour promouvoir la sécurité et la protection des enfants en ligne. Nous avons dans les écoles secondaires une formation qui est faite aussi sur le numérique et la sécurité en ligne.

Donc, pour conclure, en ce qui concerne .ng, il y a une forte croissance de l'écosystème autonome de bureaux d'enregistrement de revendeurs et de développeurs. Donc, nous renforçons les capacités pour être aux normes mondiales du DNS et nous voulons être donc des visionnaires grâce à une innovation communautaire. Je vous remercie de votre attention. Merci beaucoup.

RUSSELL DEKA HARADA

Est-ce que nous avons des questions pour notre intervenant?

ROELOF MEIJER

Merci beaucoup donc pour cette présentation tout à fait intéressante. Vous êtes sur la bonne voie, semble-t-il. Vous avez parlé d'un programme d'incitation pour les bureaux d'enregistrement et vous avez dit qu'il peut y avoir des incitations de 5 % de rabais. Donc est-ce que vous pouvez nous expliquer cela un petit peu plus?

ADESOLA AKINSANYA

Oui. En ce qui concerne le programme d'incitation, c'est pour les prochains enregistrements. Pour les bureaux d'enregistrement qui s'identifient à cela, s'ils ont 20 nouveaux domaines enregistrés, ils ont une ristourne de 5 % sur le total.

ROELOF MEIJER	Merci beaucoup. Si vous voulez, je peux revenir vers vous pour des informations.
RUSELL DEKA HARADA	Prochaine personne. Prochaine question.
RIYADH ZEHLRAH	Je suis boursier ICANN84. Est-ce que ces programmes d'apprentissage sont disponibles en ligne?
ADESOLA AKINSANYA	Oui.
RUSELL DEKA HARADA	Je pense que nous allons passer à la prochaine présentation qui nous vient de Norvège.
HILDE THUNEM	Alors, je m'appelle Hilde Thunem, je suis directrice pour Norid, le .no. On dit .n-o, n'est-ce pas? Donc je vais parler un petit peu plus des politiques d'enregistrement et des réglementations par rapport au développement d'un nouveau ccTLD pour être un bon voisin. On va parler de la réglementation et de la responsabilisation. Alors, il faut penser à ce thème d'être un bon voisin ou pas un bon voisin. On adore les noms de domaine, mais ce n'est pas seulement le DNS. Il n'est pas toujours la solution à tout. Donc, je pense que notre modèle peut fournir un exemple pour que les parties

prenantes et différentes parties prenantes se rassemblent et ensemble ont un effet positif.

Donc, tous les domaines de premier niveau fonctionnent dans un écosystème régi par la législation locale, la politique d'enregistrement locale. Donc, pour .no, la politique d'enregistrement est développée en consultation avec la communauté locale.

Nous avons des politiques qui influencent certains voisinages, comme on appelle cela. Donc, nous sommes un des TLD qui a des exigences de présence locale. Je vous expliquerai ce que cela veut dire plus tard. Et d'une manière un peu norvégienne, nous limitons le nombre de nom de domaine que chaque abonné peut avoir. Donc, si vous êtes une personne, vous pouvez avoir jusqu'à cinq noms de domaine et si vous êtes une entreprise, vous pouvez en avoir jusqu'à 100.

Alors ce que l'on veut, c'est que ce n'est pas le même groupe qui mange le gâteau entier, et il doit y avoir des noms de domaine qui restent sur la table, si vous voulez. Donc l'importance pour nous, c'est d'avoir moins de noms de domaine dans le DNS. Ce n'est pas une idée magique. L'espace cybernétique n'est pas un espace magique. Donc, il faut qu'il y ait un bon équilibre hors-ligne aussi, parce que ce qui est illégal hors ligne l'est également en ligne.

Nous avons des exigences. Nous exigeons que toute personne souhaitant enregistrer un nom de domaine norvégien soit inscrit soit au registre national des entreprises ou au registre national de

la population s'il s'agit d'individus. Alors c'est exactement pareil pour les entreprises étrangères qui ont des subsidiaries sur le territoire norvégien. Donc, encore une fois, c'est la même chose pour les personnes. Alors bien sûr, nous vérifions toutes les candidatures.

Le Père Noël n'a pas de nom de domaine .no. Non, évidemment, il est norvégien, mais en fait, il n'existe pas. Donc, avant de donner le droit d'utilisation pour avoir un nom de domaine, nous faisons des vérifications très spécifiques pour savoir, bien sûr, si l'entreprise ou la personne existe toujours, pour être sûr qu'il n'a pas déposé son bilan, etc. Donc, nous faisons des contrôles une fois par an pour nous assurer que cette entité est encore en vie.

Nous ne croyons pas aux zombies. Donc, si cette personne ou cette entité ne répond pas, elle n'existe plus. Alors bien sûr, il ne s'agit pas seulement d'un effort d'opérateur de registre. Nous avons aussi des bureaux d'enregistrement qui font leur travail. Nous demandons à ces bureaux d'enregistrement de connaître leurs clients parce qu'ils sont ceux qui sont en contact avec ce titulaire de nom de domaine potentiel.

Alors, si vous êtes un petit bureau d'enregistrement, vous connaissez peut-être vos clients personnellement ou si vous êtes un plus grand bureau d'enregistrement, vous avez peut-être toutes ces informations, mais de toute façon, nous voulons que vous connaissiez vos clients. Nous voulons aussi que les bureaux d'enregistrement aident les clients à mettre à jour leurs données,

parce que c'est le client qui connaît son adresse email. S'ils ont déménagé, ils doivent mettre à jour leurs données. Mais ce n'est pas toujours facile pour ces personnes de mettre à jour leurs données. Donc, le bureau d'enregistrement doit donner les informations aux titulaires de nom de domaine, et cela une fois par an au moins.

Et bien sûr, cela nous garantit que derrière chaque nom de domaine .no, il y a une vraie personne physique ou morale, quelqu'un qui peut être responsable de l'utilisation du domaine. Et bien sûr, les criminels sont des mauvais acteurs et parfois, ils volent les données d'autres personnes. Cela peut poser un problème dans le système, mais chez nous, je peux vous dire, même les Norvégiens peuvent être criminels et ils peuvent même faire de la fraude en utilisant leur propre nom de domaine. Un nom de domaine qui est enregistré sous leur propre nom, donc ça existe.

Il y a tout de même une personne responsable ou une organisation responsable à qui on peut poser des questions si quelque chose se produit. Donc la bonne chose dans tout ça, c'est que ces exigences ne sont pas forcément là pour arrêter les criminels, mais surtout que l'on veut connaître nos clients.

Cela a créé un petit peu de friction pour les criminels. Les spammeurs n'aiment pas cette notion d'avoir pas plus de 100 domaines, parce qu'ils aiment avoir plus de domaines pour voler plus de données. En même temps, cette friction n'est pas autant un

problème pour les utilisateurs légitimes. Donc, c'est ce que nous voulons.

Nous voulons que les personnes, les entités aient des noms de domaine. Nous voulons compter sur le fait que la plupart des gens ne sont pas des criminels. Nous préférons qu'ils aient leur propre nom de domaine, bien sûr, et qu'ils n'utilisent pas tous Facebook.

Lorsqu'un nom de domaine est utilisé pour pointer vers des contenus ou des services illégaux, encore une fois, on parle de noms de domaine qui sont utilisés pour commettre des crimes. Donc, c'est là où l'écosystème réglementaire rentre en jeu et c'est là où la législation norvégienne est appliquée.

Et, bien sûr, les principes de l'État de droit s'appliquent aussi. Alors, bien sûr, tout le monde sait dans cette salle que la façon la plus efficace de gérer les contenus illégaux ou les services illégaux, c'est de retirer cela à la source. Mais parfois, on ne le peut pas. Parfois, la seule chose qu'on peut faire, c'est d'agir sur l'enregistrement du nom de domaine.

Ce n'est pas une solution parfaite, mais dans certains cas, en dernier recours, cette action est proportionnée, et on peut agir sur le nom de domaine lui-même. Bien sûr, le processus doit préserver les droits des parties concernées. Bon, il y a des exigences au niveau local. La recherche montre que dans ces cas-là, la plupart des contenus illégaux utilisés se produit sur les noms de domaine qui sont compromis.

Donc alors, ces gens-là, leur nom de domaine a été compromis. Et souvent, le retrait de ce nom de domaine, ce n'est pas toujours la solution. Il faut essayer de les aider à gérer le problème. Alors si c'est le cas, si on doit retirer le nom de domaine, on a un cadre juridique qui est quand même assez clair. Ça revient vers 2019.

Il y a eu des décisions de la Cour suprême en Norvège où il a été dit qu'avoir un domaine, c'était un droit d'utilisation. Et il s'agit de l'abonné du nom de domaine qui est responsable de l'utilisation du nom de domaine, pas l'opérateur de registre ou le bureau d'enregistrement.

Et ça a été appuyé par une décision de la Cour suprême par la suite. Et, de nos jours, c'est intégré à la Loi sur les communications électroniques. Donc, bien sûr, il y a aussi le droit d'utilisation qui doit être donné aux forces de l'ordre, et la Cour suprême a décidé que le nom de domaine, c'est une chose qui peut être saisie, confisquée par les forces de l'ordre, exactement comme s'ils pouvaient confisquer une voiture qui a été utilisée durant un crime.

Ils peuvent aussi saisir un nom de domaine et ensuite, cela est transféré aux forces de l'ordre. Et c'est le même processus que pour les autres décisions. Il y a un système d'équilibre, il y a les exigences qui sont données à la police. Ils doivent, bien sûr, continuer à nourrir le nom de domaine de la même manière qu'ils nourriraient un chien. Vous voyez donc.

Mais c'est qu'ils n'ont pas besoin d'aller au tribunal pour commencer la procédure. Mais bien sûr, les autorités sont chargées

de la protection des consommateurs et peuvent demander au tribunal d'ordonner la suppression, la suspension ou le transfert des enregistrements de noms de domaine.

Alors, dans la plupart des cas, le tribunal peut demander le retrait et le transfert d'un nom de domaine, et on suit les réglementations européennes, et c'est en dernier recours. Mais tout d'abord, ils doivent aller au tribunal et démontrer qu'ils ont fait tout ce qu'ils ont pu avant d'en arriver là. Alors, l'agence de produits médicaux aussi peut s'adresser directement à nous. Et dans le cas de faux documents, par exemple, il peut y avoir des cas de vie ou de mort. Donc, ils doivent tout de même démontrer qu'il est considéré toutes les autres mesures auparavant. Donc, voilà un petit peu le cadre juridique que nous utilisons.

Alors, la Cour suprême, en 2009, a décidé de commenter sur la mission des opérateurs de registre. Je veux noter que nous n'avons pas fait partie de ce cas qui est arrivé devant le tribunal, mais la Cour suprême a décidé que Norid n'exerce aucun contrôle sur le contenu des sites Web et n'a pas pour mandat de réagir aux sites Web qui semblent enfreindre la loi.

Cette tâche incombe à la police et au système judiciaire. Donc oui, nous ne sommes pas l'autorité magique à savoir ce qui est légal ou illégal sur l'Internet. Et moi, j'en suis ravi. Nous n'avons donc pas la tâche de juger ce qui est illégal, mais en attendant, nous coopérons avec les autorités publiques afin de garantir des procédures claires

et prévisibles pour ceux qui ont pour mandat de traiter ces problèmes-là.

Donc pour ces personnes qui doivent traiter les contenus ou services illégaux, toutes ces procédures sont publiées sur notre site web. Donc on dit : Voilà, c'est ce que l'on doit faire pour aider la police pour qu'ils puissent gérer le problème. Voilà les matériaux que vous pouvez utiliser sur la fonction du DNS. Ainsi, le système juridique peut savoir comment cela peut être fait. Donc, c'est aussi pour les titulaires de noms de domaine. Ils ont des informations ainsi pour savoir ce qui va se passer ou ce qui ne va pas se passer dans ces cas-là.

Alors voilà, donc chaque ccTLD est différent, mais le .no, c'est un exemple entre toutes les politiques que nous avons, le cadre juridique, les efforts, nous, nos efforts en tant que bureau d'enregistrement et les autorités publiques, comment nous travaillons, collaborons ensemble et sommes ainsi de bons voisins. Vous pouvez en fait plus ou moins faire confiance. Je sais que l'on ne peut pas vraiment dire qu'on peut faire confiance en tout, mais on doit toujours veiller à ce qui se passe autour de nous. Mais on essaie d'être confiant.

Voilà, j'ai une diapositive aussi à la fin, avec toutes les ressources qui sont disponibles sur notre site Web. Et donc vous avez ici tous les guides que l'on utilise – les conflits de noms de domaine dans le système juridique, etc. Nous sommes, bien sûr, impatients de recevoir toutes vos informations et vos retours d'information.

RUSSELL DEKA HARADA

Merci beaucoup. Avant de passer aux questions dans l'auditoire, nous avons eu une question du Nigéria de Basayo Balogun. Donc, en ce qui concerne les mesures de sécurité pour les opérateurs de registre, à quoi ressemblent les statistiques d'utilisation malveillante des domaines? Qu'est-ce que ça donne?

HILDE THUNEM

Oui. Donc, si vous êtes de la Fondation de recherche sur le DNS qui travaille sur les logiciels malveillants et les pourriels. Nous sommes actuellement un des TLD qui est des meilleurs, des mieux placés. On a plus de 500 000 enregistrements et on est à peu près au même niveau que les Danois. Et, je crois que ça, c'est une réflexion de la manière dont nous travaillons. Nous surveillons de près les statistiques, mais ce n'est pas la seule source.

INTERPRÈTE

L'interprète s'excuse Nous avons des interférences sur la ligne.

RUSSELL DEKA HARADA

D'autres questions? Oui.

IRINA DANIELA

Donc, quels sont les contrôles pour les titulaires de noms de domaine? Comment sont-ils vérifiés?

HILDE THUNEM

Et, bien, nous recevons des dossiers de demandes et nous avons donc un registre avec un nombre personnel pour toutes les personnes, pour tous les citoyens. Donc, il y a un service où les personnes peuvent aller, et ils peuvent donc rentrer dans notre système et recevoir un code d'identification personnel. Donc, ils peuvent utiliser donc le bureau d'enregistrement de cette manière et se connecter.

Donc, lorsque nous obtenons le numéro, nous vérifions avec le registre national de population et on s'assure qu'ils sont encore vivants, ils sont toujours en vie, et nous pouvons par la suite donc accommoder leurs noms si tout est bien apparié.

Par exemple, mon nom et mon numéro, ça, on pourrait enregistrer en mon nom certains cinq noms de domaine, et donc cela, ce serait frauduleux. Je pourrais également faire appel et le registre retirera ses noms de domaine, absolument. Parce que nous sommes la personne qui a le droit d'utilisation. C'est le titulaire du nom de domaine, la personne qui souscrit au nom de domaine.

IRINA DANIELIA

Donc, vous ne recevez pas de données du registre national, mais vous recevez un oui ou un non.

HILDE THUNEM

Oui, nous faisons une requête. On voit si c'est apparié oui ou non. La réponse est oui ou non. Parce que prendre des données du registre national, ça, c'est quelque chose de beaucoup plus

complicé. Mais, il y a une vérification pour l'existence, la vie même de ces personnes.

MURTALA ABDULLAH

Je m'appelle Murtala et je suis vice-président de NiRA .ng. J'ai quelques questions. Au moins deux. Donc, lorsque vous avez présenté, vous nous avez mentionné que vous avez cinq enregistrements par personne et 100 pour entreprises. Je ne comprends pas pourquoi il y a une restriction à ce niveau.

Et, deuxièmement, en ce qui concerne les violations de site Web, vous n'avez pas le droit de les retirer. Donc, il faut attendre que la police agisse. Donc, je suis curieux. Lorsque vous avez un problème urgent et que cela doit être retiré. Est-ce que vous avez des possibilités? Vous attendez simplement qu'il y ait une réaction de la justice ou de la police, mais là à ce moment-là, peut-être que le mal sera fait. Donc, est-ce qu'il y a quelque chose que vous pouvez faire plus rapidement pour atténuer les risques?

HILDE THUNEM

Donc la raison pour la limite, premièrement, c'est que pour que le numéro d'identification que nous avons dès le départ, pour qu'il y ait... parce que ce sont des ressources limitées et nous devons nous assurer... c'est très, très peu cher. Vous payez moins pour un nom de domaine pour une année que si vous payez une tasse de café. Donc, c'est ce n'est pas un bel objet, c'est quelque chose qui est très, très peu coûteux.

Mais, ce n'est pas typique. Ça, ce n'est pas une manière de penser commerciale. Nous sommes à but non lucratif et je ne pense pas que .com va avoir ces politiques, parce que s'ils introduisent une limite, là, il y aurait vraiment des émeutes, ça ne fonctionnerait pas pour tout le monde. Mais nous, c'est un point de vue différent.

Si un crime est commis, nous attendons la police parce que nous ne sommes pas équipés pour décider si c'est légal ou pas. Si c'est urgent, nous allons contacter la police nous-même, leur demander de travailler urgemment. Mais, il y a la personne, donc de diligence raisonnée, de procédure, de procédure du et obligatoire. Mais, on ne peut pas non plus faire d'interférence par rapport à l'enquête de police parce que la police a peut-être besoin des informations qui sont là plutôt que de simplement retirer les informations? Ces informations peuvent être utiles et rester présentes. C'est à la police de voir.

Mais, il y a des situations d'urgence. Il y a la possibilité pour nous de le faire, mais on appelle en premier la police et on leur demande de faire un diagnostic de la situation, de ce qui est approprié comme action sur le site, et ils ont la responsabilité la police que de faire leur travail à ce niveau. Et, on a un DNS qui fonctionne très bien, mais on est plus lent pour savoir ce qui est illégal.

RUSSELL DEKA HARADA

Je crois qu'il y a certains commentaires en ligne, donc on reviendra vers vous s'il y a plus de questions. Nous allons passer à la

présentation suivante qui vient de Colombie. Diego. Diego Luna, vous êtes avec nous. Il est tôt là-bas, je crois?

DIEGO LUNA-QUEVEDO

Oui. Nous allons mettre la présentation à l'écran. Bonjour, je m'appelle Diego Luna-Quevedo et je suis donc du ccTLD .co, et je vais vous parler un petit peu de notre ccTLD, de ce que nous allons faire dans les années à venir. Diapo suivante s'il vous plaît.

Alors, dans cette présentation, nous allons parler des origines et des premières étapes de .co, de comment on a fait évoluer sa gestion, de l'externalisation des opérations, de l'avenir du domaine .co à la suite des appels d'offres publics en 2025.

Donc, tout d'abord, la première délégation, les origines. Dans quel contexte s'est fait la délégation? Donc, Jon Postel a délégué l'administration de ce domaine à l'Université de los Andes vers l'Université nationale de Colombie pour gérer le domaine de premier niveau, le ccTLD, pour la Colombie. Cela a duré 17 ans.

Mais, en 2002, il y a eu des décisions juridiques du Conseil d'État qui ont indiqué que le ministère des Communications devait superviser le .co. Donc, il y a une loi qui s'appelle la loi de 1065 de 2006, qui a défini le .co comme une ressource stratégique des technologies de l'information et des télécommunications. Et, ça, ça relève de la responsabilité du ministère des Télécommunications et des CIT.

Donc, nous avons le ministère de la Communication et Télécommunications, donc, qui a pris une première décision. Notamment en ce qui concerne, donc, les prix, l'utilisation malveillante, les tarifications. Il y a une délégation de la gestion de .co.

Donc, il y a eu un appel d'offres pour cela pour administrer .co. Donc, on devait gérer les politiques, mais on devait trouver la meilleure manière donc de gérer .co.

Donc, en 2009, la décision a été prise d'externaliser. Donc, après un appel d'offres .co et son traitement. Il y a eu un contrat qui a été passé en 2009, un contrat de concession. Et donc il y a eu cette transition alors que c'était encore à l'université et ça s'est passé vers une entreprise. Donc au début, c'était l'Université de Los Andes et l'Université nationale, qui avait 27 000 domaines environ à gérer et nous avons finalisé donc plus de 2,6 millions de domaines maintenant.

Donc, une croissance énorme, exponentielle. .co, ça peut remplacer .com pour le commerce et les entreprises, pour beaucoup, beaucoup d'activité commerciale et entrepreneuriale. Donc, ça a pris dix ans, donc. Et, nous avons reçu uniquement 6 % des recettes brutes à ce niveau.

Donc, nous savions que nous pouvions faire mieux et mieux nous structurer, mieux planifier les choses. C'est pour cela qu'on a fait un appel d'offres public pour avoir le meilleur contractant pour gérer cela. Et, nous avons lancé en 2023 cette nouvelle

structuration, un appel d'offres, donc un RFP, donc avec des experts nationaux pour être transparent, pour être professionnel.

Nous avons utilisé des consultants à Olga Cavalli par exemple et avec Michael et d'autres. David, Michael, Gaurav... et on a travaillé donc à ce ccTLD, à toute la structure, même avec les gTLD.

On a pensé en termes techniques, expertise financière et on avait un processus international avec des normes internationales à respecter. C'était une décision importante du ministère et on va revenir là-dessus, mais voilà où nous en étions.

Donc, l'UIT nous a apporté son soutien et des consultants pour les meilleures pratiques, et nous avons été effectifs à ce niveau. Et comme vous le savez, dans les technologies de l'information, nous avons des impératifs juridiques, des procédures à respecter.

Donc, c'est pour cela qu'on a eu un appel d'offres très complexe et que nous voulions que la loi colombienne soit respectée, mais qu'il y ait également les normes internationales qui soient respectées et qui soient au niveau. Donc, nous allons passer à la diapo suivante.

La publication en mars de cet appel d'offres, et cela inclut un moment pour des commentaires, pour un retour de la part des parties prenantes sur cet appel d'offre pour participer. Et, en trois mois, nous avons reçu plus de 500 offres pour cet appel.

Donc, la première fois, le premier appel d'offre c'était 20 ou 30. Maintenant, c'est 500 candidats, 500 commentaires, pardon, qui ont été obtenues pour le processus. Donc, c'est quelque chose

d'important pour le pays, mais nous voulons être également des leaders dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes, dans l'environnement TLD.

Et, ce nouvel opérateur va faire des changements stratégiques pour contribuer avec la communauté et continuer à avoir une croissance et à s'assurer que le ccTLD va fonctionner. Prochaine diapositive.

Alors, quel est l'impact de tout cela pour .co? Donc, comme vous pouvez le voir sur la diapositive, il s'agit d'une capture d'écran de ce contrat. C'est notre premier contrat, comme je vous l'ai dit, qui a eu lieu en 2009, et les revenus bruts étaient de 6 %. C'était 20 millions de dollars, plus ou moins. Et actuellement, avec ce nouvel opérateur de registre cela change beaucoup de choses, et aujourd'hui, nous avons 92 % de revenus pour ce contrat.

Par conséquent, l'opérateur de registre, les compagnies locales, toute la participation du groupe reçoivent seulement 8 %. Et, les attentes du côté du ministère, c'est que nous allons recevoir dans le prochain contrat environ 500 millions de dollars. Ça va être beaucoup pour nous, comme vous le savez, car nous sommes aussi responsables. Nous sommes responsables, donc, de l'infrastructure en Colombie. Nous sommes responsables dans cet environnement, dans cet écosystème. Bien sûr, cela représente beaucoup d'argent pour que nous puissions faire un grand changement. Nous espérons faire ainsi un grand changement en Colombie au niveau numérique. Prochaine diapo s'il vous plaît.

Donc, voilà, une conclusion pour nous. Alors, pour cette présentation. Alors, en Colombie, on voit qu'il y a un engagement vers la modernisation du ccTLD et de l'aspect numérique en général. Et c'était aussi très important pour nous de devenir transparent et inclusif durant ce processus. Nous avons vu que plusieurs entreprises étaient intéressées, au moins huit entreprises avec des infrastructures mondiales. C'était des grandes entreprises, grandes, grandes entreprises. Et cela nous a aidés, bien sûr, à obtenir ces résultats.

Et, l'idée, c'était aussi de se positionner stratégiquement. Nous voulons aussi devenir des leaders dans l'avenir pour ce qui est des ccTLD en général. Voilà, ma dernière diapositive. Merci beaucoup de m'avoir laissé prendre la parole. Je suis très ravi d'avoir partagé encore une fois avec vous. Et si vous avez des questions, ce sera un plaisir pour moi d'y répondre.

LOEK BAKKER

Merci Diego pour cette présentation. J'ai une question pour le processus des appels d'offres. Vous nous avez parlé des meilleures conditions et donc quelles sont ces meilleures conditions?

DIEGO LUNA-QUEVEDO

Oui, nous avons cet élément, cette composante dans toutes les perspectives financières et autres. Et, donc, dans ce cas là, nous voulions mettre en œuvre les meilleures pratiques, par exemple l'utilisation du DNSSEC avec les standards de migration. Bien sûr, il

y avait toujours des d'échanges, de modifications entre une compagnie et une autre. Donc, la migration, donc, devait être conforme aux meilleurs standards, aux meilleures pratiques.

Nous voulions être alignés avec tout ce qui était les perspectives juridiques à l'ICANN aussi, avec l'ICANN aussi d'ailleurs. Donc, c'était très important. Bon, il y avait des perspectives financières. On a fait une analyse de la gestion de tout le TLD, pas seulement ccTLD, mais aussi le gTLD pour déterminer quelles étaient les perspectives de revenus. On a fait une analyse, ça nous a aidé dans le processus.

RUSSELL DEKA HARADA

Merci. Moi, j'ai une question. J'ai le même problème avec .pg, Papouasie Nouvelle-Guinée, comme vous, nous en sommes exactement comme vous en étiez à l'époque. Et donc, on a plus d'utilisateurs, bien sûr.

Donc, par exemple, au niveau revenu. Mais... Alors, à l'époque, maintenant, on pouvait collecter à peu près 10 000 \$ par an. Alors, attendez, vous pourrez corriger les chiffres. Comment est-ce que faites-vous pour divulguer ces revenus? Est-ce que vous utilisez ces revenus pour les infrastructures ou comment est-ce que vous divulguer ces informations?

DIEGO LUNA-QUEVEDO

Tout d'abord, en ce moment, nous avons 3,4 millions de domaines. En 2020, on avait 2,6. Maintenant, on est à 3,4 millions qui sont sous

.co. En Colombie, nous n'avons pas un prix fixe pour les domaines. S'agit de l'opérateur de registre de déterminer le prix pour un .co. Pour les opérateurs de registre de .co.

Nous avons des domaines premium et des domaines standard. Ce sont des opérateurs de registre qui ont leurs propres obligations. Dans le dernier contrat, nous avons à peu près 200 millions de dollars de revenus pour le ministère. Ce qu'on a fait, on a fait tout ce qu'il y avait de mieux pour la communauté.

Quand je parle d'infrastructure, je parle d'infrastructures pour la gestion, pour le côté opérationnel de .co, donc pour tout ce qui est l'Internet communautaire, Vous savez, on parle des... on travaille avec les communautés mal desservies, on essaye de les connecter. On travaille aussi en collaboration pour faire évoluer justement le côté numérique dans... la connexion numérique dans ces communautés. Nous travaillons et nous collaborons sur beaucoup de projets.

RUSSELL DEKA HARADA

Nous allons passer à notre prochain présentateur avec le .dk pour le Danemark.

LAILA JENSEN

Je m'appelle Laila Jensen, je travaille pour le département juridique du .dk. Alors, je voudrais vous parler de nos modèles administratifs. Nous voulons vous montrer un petit peu plus d'informations sur notre opérateur de registre.

Nous gérons tous les noms de domaine se terminant par .dk. Le gouvernement danois nous a confié cette tâche depuis 1999. Nous avons 1,3 million de noms de domaine .dk enregistrés. Nous avons à peu près 620 000 titulaires.

Quand il s'agit de notre marché aujourd'hui au Danemark, vous voyez qu'il y a une consolidation qui est en cours. C'est comme dans beaucoup de pays, du moins en Europe. Au Danemark, nous avons environ 120 bureaux d'enregistrement et nous en avons deux qui sont beaucoup plus importants. Il y a one.com et Team.blue.

Nous avons aussi beaucoup plus de plus petits bureaux d'enregistrement. Alors, un petit peu de contexte historique, à savoir comment nous en sommes arrivés à ce modèle. Quand on a commencé en 1999, l'accent était mis sur la garantie de conditions données en matière d'administration des noms de domaine .dk pour pouvoir donc nous assurer que les prix soient plus bas au Danemark. En 2021, nous avons suivi les souhaits des bureaux d'enregistrement, donc la gestion des bureaux d'enregistrement a été introduite.

La gestion des bureaux d'enregistrement signifie que le client final peut choisir activement que le bureau d'enregistrement gère toutes les questions relatives au nom de domaine. Donc maintenant, donc, nous avons posé la question à tous. Alors maintenant, 35 % et donc 35 % de la gestion est gérée par les bureaux d'enregistrement.

Nous avons donc posé la question à l'Internet Society pour voir pour... quand on fait des changements, on doit demander à l'Internet Society. On a demandé à l'Internet Society à la fin de 2024, début 2025, à savoir ce qu'ils voulaient que l'on modifie si on passe d'un modèle opérateur de registre ou un modèle bureau d'enregistrement, comment on allait gérer .dk.

Alors, basé sur les résultats, notre conseil a décidé de changer le modèle de gestion. Donc, on va passer à un modèle qui va ressembler à cela. Nous avons un modèle qui est basé sur le bureau d'enregistrement. Ça ressemble beaucoup aux modèles d'autres pays. On fait des mises à jour, mais les bureaux d'enregistrement vendront les domaines. Le bureau d'enregistrement va se charger du service clientèle pour les titulaires de nom de domaine. Ça aussi, c'est nouveau.

Au Danemark, on a décidé qu'on allait continuer à prendre le contrôle des données. Si le bureau d'enregistrement ne veut pas le faire. Nous avons aussi un accord avec les titulaires de nom de domaine. Donc, nous avons un lien et un accord direct avec les titulaires de nom de domaine.

Pourquoi avons-nous changé de modèle administratif? Nous l'avons fait pour faciliter les choses pour le client, pour qu'il puisse être de vrais clients. Aujourd'hui, le client ne nous connaît vraiment pas car ils sont en contact avec le bureau d'enregistrement quand ils reçoivent des informations de notre part et ne nous connaissent pas. Donc maintenant, nous donnons aux titulaires de noms de

domaine d'avoir un point de contact, et nous avons pensé que ce serait plus facile pour celui-ci.

Nous avons aussi le même modèle que d'autres pays, je sais... du moins pour l'Europe. Nous pensons aussi que cela peut renforcer la concurrence sur le marché danois. Aujourd'hui, vous avez entendu parler de bureau d'enregistrement qui ne veulent pas entrer sur le marché danois parce que nous avons ce modèle et que c'est trop compliqué. Enfin, à l'époque, c'était comme ça.

Maintenant, nous espérons qu'avec ce nouveau modèle que des bureaux d'enregistrement étrangers pourraient rentrer sur le marché danois. Même si nous avons fait passer le service client au bureau d'enregistrement.

Il nous reste tout de même beaucoup de choses à faire et dans l'avenir aussi, nous travaillons sur la sécurité. La sécurité du nom de domaine. On va continuer ce travail dans l'avenir. Nous pensons que notre travail de sensibilisation et notre travail sur les politiques va aussi grandir dans l'avenir. Nous voulons que le nom de domaine soit sécurisé pour l'avenir.

Alors, voilà, notre calendrier, notre feuille de route pour l'avenir. Nous avons dit au bureau d'enregistrement au début de septembre, que nous allions au mois de septembre, que nous allions changer le modèle, et nous avons dit... Nous avons fait passer le message aux titulaires de nom de domaine au mois d'octobre. Nous avons dit aux titulaires de domaine ne vous inquiétez pas maintenant, sachez seulement que nous avons

changé de modèle, mais vous avez beaucoup de temps pour décider quel va être votre bureau d'enregistrement.

Et au début d'octobre, nous avons aussi fait une déclaration à la presse. À savoir que quand nous allons mettre en œuvre ce nouveau modèle, ce serait en deux étapes. La première étape se déroulerait au mois de juillet 2026. Là, il ne sera plus possible d'enregistrer des noms de domaine, et cela sous notre gestion.

Cela veut dire que tous les nouveaux noms de domaine seront gérés par les bureaux d'enregistrement. Ensuite, nous devons mettre des nouveaux contrats avec de nouvelles obligations pour les bureaux d'enregistrement, parce que nous, nous avons des obligations vis à vis des titulaires et nous devons faire passer cela au bureau d'enregistrement. Ensuite, nous mettrons à jour le contrat avec les bureaux d'enregistrement au 1^{er} juillet 2027 et à partir de là...

Et, à partir du 1^{er} juillet 2028, tout cela va rentrer en vigueur. Et donc, à partir de ce moment-là, aucun nom de domaine ne pourront être gérés par .dk. Donc, on peut s'attendre à ce qu'il reste un groupe qui va se décider sur le bureau d'enregistrement. Nous avons décidé de ce qui va se passer avec ce groupe, mais nous on verra en 2028 quelle sera la situation et on statuera à ce moment-là.

Donc, quelles sont nos réactions attendues du public? Et, bien, il pourrait y avoir des titulaires de noms de domaines qui gèrent à peu près tout eux mêmes et qui connaissent un peu les

technologies de l'information, et on pense qu'ils vont être sceptiques parce qu'ils veulent travailler par eux-mêmes, et maintenant ils doivent passer par un bureau d'enregistrement. Donc, on s'attend à ce que ce groupe soit préoccupé et pas toujours satisfait.

Et on s'attend également qu'il y ait une préoccupation par rapport à la tarification à cause du bureau d'enregistrement. Donc, ça pourrait être une question. C'est une problématique, en effet, ces prix des noms de domaine. On s'attendait donc à ce qu'il y ait une concurrence sur le marché danois et que le prix, donc, reste raisonnable. Donc, on a été en fait satisfait.

Les petits bureaux d'enregistrement, donc, étaient préoccupés. Et on a entendu dire que certains sont préoccupés, mais je pense qu'ils ont besoin de plus d'espace. On s'attend également à ce que le public, au sens large. Donc, on s'attend à ce que la presse également réagisse. C'est une décision importante, c'est une décision historique. Et, on en a beaucoup parlé dans la presse, on en a parlé au niveau du public, de cela. Donc, la réaction du public. Donc, on a reçu donc pas mal de demandes des bureaux d'enregistrement. Nous avons reçu donc des demandes tout à fait intéressantes.

Nous avons reçu pas autant de demandes de renseignements qu'attendues, et de la part des titulaires de noms de domaine on s'attendait à beaucoup d'inquiétudes, mais on n'a pas reçu tant d'appels que cela. On a eu des appels téléphoniques avec des

questions, mais c'était moins de 10 % des cas qui avaient un problème avec le nouveau modèle, donc c'était moins que prévu. Moins de préoccupations du public de prévu.

Donc, les questions des clients qu'est-ce que c'est qu'un bureau d'enregistrement? Lequel devrais-je choisir? Est-ce que cela va me faciliter les choses? Et, bien sûr, la préoccupation par rapport à la tarification, l'augmentation des prix et ceux qui hébergent eux-mêmes leur site, est-ce qu'ils peuvent continuer à le faire? C'est la question qu'ils posaient. Et certains clients pensaient que nous allions totalement fermer et qu'ils auraient besoin d'un nouveau partenaire. Donc, principalement, c'était les prix qui posaient problème et les préoccupations sur L'hébergement qui pouvait être fait sans, donc bureau d'enregistrement.

Donc, en conclusion, nous avons reçu à la fois des réactions négatives et positives. Et ça, ça a été un petit peu comme prévu. Mais dans l'ensemble, la réaction des bureaux d'enregistrement a été conforme à nos attentes. Et on n'a pas beaucoup reçu d'appels de clients, pas autant d'appels pour le soutien aux clients. C'est positif et c'est une bonne surprise également par rapport aux demandes émanant de nouveaux bureaux d'enregistrement. Il y a eu des demandes, ça c'est une bonne chose, pour de nouveaux bureaux d'enregistrement.

RUSSELL DEKA HARADA

Merci beaucoup Laila. Donc, est-ce qu'il y a des questions? Allez-y.

ANDREAS MUSIELAK

Est-ce que vous voyez déjà un taux d'effacements plus importants pour .dk disant oui, je n'ai pas besoin de mon nom de domaine .dk? Est-ce que vous faites l'expérience de cela?

LAILA JENSEN

Donc, non, nous n'avons pas encore vu cela et on ne s'attend pas à cela. On en a parlé. Lorsque vous contactez les clients, ils se rappellent qu'ils ont un nom de domaine et dois-je le garder? Il pose ces questions, mais on pensait qu'on allait perdre certains noms de domaine, mais qu'ils allaient revenir par la suite ou peut-être qu'ils veulent aller en Suède, mais en fait non. Donc, on est optimistes qu'ils vont garder leurs .dk.

ANDREAS MUSIELAK

Donc, il ne va pas y avoir d'enregistrement direct avec .dk?

LAILA JENSEN

Non, mais nous allons être le dernier recours. Si quelque chose se passe et que le bureau d'enregistrement ne peut pas communiquer avec le titulaire du nom de domaine, et bien, nous pouvons intervenir auprès du bureau d'enregistrement.

ROELOF MEIJER

Merci beaucoup. Je n'ai pas bien compris quelque chose. Vous avez dit aucun nouvel enregistrement ne pouvait être géré par le registre. Est-ce que cela suggère que vous avez des enregistrements directs?

LAILA JENSEN

Donc, nous avons des enregistrements directs.

ROELOF MEIJER

Donc, c'est pour tout le processus et pas seulement la tarification, n'est ce pas? Pas seulement les factures.

LAILA JENSEN

Oui, absolument. Vous pouvez toujours poser la question est-ce que vous voulez recevoir une facture ou pas?

ROELOF MEIJER

Donc pour moi, enregistrement direct, ça veut dire que je peux aller directement au registre et ne pas passer par un bureau d'enregistrement. Mais je comprends que ce n'est pas le cas. Il faut donc toujours passer par un bureau d'enregistrement. Et dans le système actuel, est-ce qu'il est possible pour le bureau d'enregistrement de demander des frais supplémentaires pour le nom de domaine ou c'est fixé?

LAILA JENSEN

Je ne sais pas si j'ai bien compris la question, mais nous avons donc plusieurs tarifications et nous les aurons à l'avenir avec les bureaux d'enregistrement qui pourront fixer un prix. Mais, pour le moment, le bureau d'enregistrement ne peut pas demander plus pour un nom de domaine. Oui, oui, c'est exact. Il peut le faire. Mais, les bureaux d'enregistrement ne sont pas contents parce que lorsque

vous vendez, un nom de domaine après un an, donc il est avec nous et ça coûte moins de 10 €. Et, c'est difficile d'être en concurrence lorsqu'ils doivent obligatoirement nous choisir, parce que lorsqu'il y a des prix plus élevés, cela n'est pas intéressant pour les clients.

ROELOF MEIJER

Donc, dernière question, si c'est possible. Vous avez dit que vous avez eu moins de questions des bureaux d'enregistrement que prévu, donc peut-être qu'ils n'étaient pas au courant comme certains ne sont pas au courant des IDN.

Donc, c'est peut-être pour cela que vous n'avez pas eu de réaction des bureaux d'enregistrement, parce qu'ils ne sont pas au courant de tout. Et, ma dernière question est la suivante, vous avez une centaine de petits bureaux d'enregistrement, vous avez dit. Est-ce que votre marché est, selon vous, assez concurrentiel pour avoir de très grands bureaux d'enregistrement et pour qu'ils puissent augmenter leurs prix?

LAILA JENSEN

Oui, nous pensons que nous pouvons avoir plus de compétition sur le marché danois, en effet. Cela dépend aussi des autorités de régulation. Nous espérons que nous aurons plus de concurrence à l'avenir et nous allons voir ce qui se passe au niveau des reventes également, et nous allons suivre le modèle de tarification sur le marché. Parce que c'est quelque chose qui est important pour la

société également, qui se pose des questions sur la tarification et sur le marché des noms de domaine.

RUSSELL DEKA HARADA

Merci beaucoup. Nous allons maintenant passer à la présentation suivante. Dernière présentation d'Arménie. Katarine Gevorgyan va donc nous parler de l'Arménie et de son rôle sur la scène mondiale.

KATARINE GEVORGYAN

Bonjour à toutes et à tous. Merci de cette opportunité. Je suis Katarine Gevorgyan d'Arménie et je vais donc vous parler de notre registre. Vous avez des informations sur l'Arménie, petit pays d'environ 3 millions d'habitants, mais nous avons un fort potentiel, je dirais.

Et ma présentation sera plus sur la promotion de nos ccTLD autour du monde. Mais avant cela, j'aimerais partager quelques informations. Donc, AM NIC est le responsable de .am pour l'Arménie, pour la base de données et AM NIC, donc, est géré par l'ONG Internet Society. Société Internet d'Arménie. Vous avez les adresses URL sur le site Web et vous pouvez nous rendre visite sur l'Internet.

Donc, qui peut fournir des enregistrements de nom de domaine .am. Et, bien, nos bureaux d'enregistrement accrédité par .am doivent être basés uniquement en Arménie, mais ils travaillent par l'intermédiaire de revendeurs dans le monde entier.

Nous avons au total 78 bureaux d'enregistrement au jour d'aujourd'hui, et .am, les ccTLD .am peuvent être enregistrés par des personnes physiques ou morales de n'importe quel pays du monde, et le registre des services WHOIS d'anonymisation. Et ce service est fourni par le registre. Nous avons le DNSSEC et nous avons également le verrouillage du registrar, qui est tout à fait possible.

Donc, là, vous avez des chiffres à l'écran. Maintenant, en ce qui concerne les enregistrements qui peuvent être faits dans le monde entier. Mis à part l'Arménie, les trois pays qui suivent, c'est les États-Unis, la Chine et la Russie. Vous voyez les pourcentages et ces niveaux montent et baissent, mais en général, ce sont ces trois pays où il y a le plus de domaines .am.

À ce jour, plus de 46 000 domaines sont enregistrés dans cette zone .am. Et, ce n'est pas un nombre très important de domaines, mais j'aimerais dire que nous travaillons dur avec notre groupe de marketing pour qu'il y ait plus de ventes de .am. Et l'année dernière, on a eu 2 à 3000 domaines am supplémentaires. Nous faisons la promotion des ccTLD en prenant en compte les tendances et les tendances mondiales.

Donc, pour l'Arménie, nous savons que nous pouvons utiliser cela pour différents buts. Voilà, cinq ou six exemples à l'écran. Mais bien sûr, nous avons des centaines de manières d'utiliser .am. Nous utilisons bien sûr l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique. L'apprentissage machine... Nous faisons... Nous

travaillons pour plusieurs types de marchés. Pour les domaines. Pour... Pour des produits faits aux États-Unis... Fait en Arménie. Pardon. OK. Nous... pour .am, nous utilisons ça dans d'autres contextes.

Bien sûr, il y a différentes ccTLD qui utilisent ce truc pour hacker le domaine, nous pouvons séparer les mots et maintenant .am, il y a des mots comme .iam qui sont... Il y a des mots ou il y a des noms, il y a des marques qui sont très connus dans le monde qui utilisent .am. Voilà. Alors, comme je l'ai déjà dit, cette intelligence artificielle et cet apprentissage machine peut aussi être utilisé pour combiner les mots sur ce marché.

Nous avons déjà des bureaux d'enregistrement qui ont des clients qui fournissent déjà ce genre de site web. Ils utilisent le .am pour cela. Pour ce qui est de ce qu'il y a de nouveau pour notre ccTLD. En prenant en compte la nouvelle technologie ou les nouvelles technologies qui se développent à ce jour comme Web3, les plateformes Web3, les cryptos, la technologie blockchain. .am s'intègre automatiquement dans toutes ces technologies. Maintenant, nos utilisateurs peuvent l'utiliser peuvent utiliser leur domaine pour les blockchains avec pour leur nombre avec une puce.

Enfin, moi je ne suis pas une technicienne, je ne peux pas fournir toutes les informations. Mais bien sûr, si quelqu'un est intéressé, je peux fournir le nom de la personne qui peut vous aider au niveau technologique. Alors, c'est un site... ces des sites qui travaillent. Ça permet aux sites Web traditionnels de fonctionner comme

d'habitude, tout en ajoutant de nouvelles fonctionnalités décentralisées telles que les liens NFT, des connexions, des portefeuilles numériques et des options de personnalisation Web3.

Ça fait 30 ans maintenant que l'on fonctionne avec le ccTLD .am. Nous travaillons avec des personnes que vous connaissez peut-être déjà, qui ont commencé dès le début à l'initiation du ccTLD .am, et qui ont apporté beaucoup de choses à l'Arménie, qui sont connectés avec tout le monde.

D'ailleurs, sur notre site web, vous pouvez obtenir plus d'informations sur toutes ces personnes. Vous pouvez voir ces informations. Elles existent en version numérique. Je pense que j'ai été très, très vite, mais nous n'avions pas beaucoup de temps. Mais, si vous avez des questions, bien sûr, je suis là pour y répondre.

RUSSELL DEKA HARADA

Merci, Katarine. Y a-t-il des questions dans la salle? Alors, est-ce qu'il y a des questions puisqu'il s'agit de .am et .am c'est pour antiméridien, donc et comme nous sommes le matin, c'est logique.

PERSONNE NON-IDENTIFIÉE

Merci de votre présentation Katarine. Félicitations! D'abord pour 30 ans. 30 ans, c'est beaucoup, c'est beaucoup d'années. Je regarde, j'examine le nom de numéro de domaine que vous avez. Quels sont les problèmes auxquels vous avez fait face et qu'allez-vous faire pour augmenter l'adoption?

KATARINE GEVORGYAN

Oui, nos chiffres sont encore assez bas. Notre défi principal, c'est que la promotion du .am n'a pas été faite au niveau mondial. Nous n'avons commencé à faire cela qu'il y a deux ans. Beaucoup de personnes qui gèrent des activités ou des petites entreprises pensent parfois que la page Facebook ou la page Instagram est suffisante pour faire la promotion de leurs activités.

Mais, je pense que pour l'Internet Society et d'autres ONG ont commencé à faire un peu de formation afin de fournir des infos aux petites entreprises en leur disant que Facebook et Instagram, ce n'est pas suffisant pour les petites entreprises pour qu'elles puissent faire leur promotion de leur activité, que ce n'est pas forcément sécurisé non plus. Donc, nous espérons qu'avec cette formation, nous obtiendrons des chiffres plus élevés.

RUSSELL DEKA HARADA

Oui, c'est très intéressant. C'est pareil pour nous à .pg. Nous avons 24 ans, mais nous n'avons seulement que 3000 domaines. C'est un petit chiffre.

KATARINE GEVORGYAN

Oui. Donc il nous reste du travail à faire.

RUSSELL DEKA HARADA

Nous n'avons pas fait beaucoup de marketing pendant beaucoup d'années. Et donc maintenant, depuis que nous faisons un peu de

marketing, nous avons plus d'ouverture. Chez nous, c'est pareil avec le Facebook. Il faut leur expliquer que oui, bien sûr, ils peuvent avoir une activité sur Facebook, mais il y a un contrôle, le contrôle de Facebook. Si on a son site web, on n'est pas contrôlé par une autre entité.

Donc, il faut encourager les gens à avoir leur propre site Web. Y a-t-il d'autres questions? Il nous reste un peu de temps. Oui. Sammy a posé une question sur le chat de Sammy de Bahreïn. Félicitations à Katarine pour les 30 ans. Pour Web3, est-ce que vous avez besoin de développer un cadre de travail juridique et est-ce que vous... Est-ce que vous êtes... Est-ce que vous devez suivre les lois, les lois du pays?

KATARINE GEVORGYAN

Attendez, je ne sais pas si je peux bien comprendre et donner une bonne réponse à cela, mais vous devez contacter l'ISOC Arménie pour obtenir plus d'informations.

RUSSELL DEKA HARADA

Non, est-ce que vous avez besoin de mettre en œuvre, certaines réglementations ou certaines lois? Encore une fois, la réponse est de contacter l'ISOC Arménie. Y a-t-il d'autres questions? Allez-y!

VOJISLAV RODIC

J'ai une question pour la présentation qui a été faite auparavant. Je suis Vojislav Rodic. C'est une question que j'avais déjà posée il y a une dizaine d'années. J'avais demandé qui paye pour tout cela?

Vous avez parlé des forces de l'ordre à l'époque. Alors la nouvelle question si la décision finale pour ce qui est du retrait du nom de domaine, quand vous parlez de retrait de domaine, est-ce que dans ce cas-là le domaine est réouvert pour l'enregistrement après? Est-ce qu'il y a une période de réservation entre les deux ou est-ce que le retrait est permanent? Est-ce que le site peut être réenregistré?

HILDE THUNEM

Dans le cas d'un cas criminel et que s'il est prouvé que le domaine a été utilisé dans un but criminel, le tribunal peut décider pour confisquer le site. C'est exactement la même chose si vous avez utilisé un autre moyen et une voiture ou quelque chose qui peut être confisqué.

Donc, il y a plusieurs options dans ce cas là. Tout d'abord, on peut redonner l'élément ou la composante à la personne de qui cette composante a été volée. Soient-ils peuvent revendre.

C'est ce qu'on fait avec les vélos volés par exemple, mais pas avec les drogues. Les drogues, on les détruirait. Donc le nom de domaine, ils peuvent revendre le site web s'ils le veulent. Et bien ça va passer à un nouveau candidat, à un nouveau titulaire de nom de domaine qui doit remplir bien sûr les critères, ça ne peut pas être le Père Noël.

Mais, ils peuvent aussi détruire cette cela s'ils le font et nous le disent. Et ils nous disent : Voilà, il y a une décision de tribunal que c'est final. Nous voulons détruire le nom ou alors ils vont décider

qu'il y a une période de temps où ce nom ne peut pas être enregistré, c'est pour s'assurer que la prochaine personne qui va enregistrer par la suite ne va pas utiliser un site qui a été utilisé pour commettre un crime. Nous pensons qu'il doit y avoir une période d'attente, une période avant de réinitier, si vous voulez. Bon, jusqu'à présent, on n'a pas eu de problème. Il y a eu un cas où les forces de l'ordre ont confisqué un nom. On nous a dit : Nous allons garder ceci, nous allons continuer à l'utiliser, etc. Mais bon, on n'a pas eu de cas très spécifique.

RUSSELL DEKA HARADA

Oui, je pense qu'il faut qu'on en termine avec cette session. Olga, vous avez une question?

OLGA CAVALLI

Olga, une question de la part de Katarine. Comment est-ce que vous explorez la possibilité de faire la promotion de .am en d'autres langues. Je vois par exemple en espagnol, ça pourrait être utile. Peut-être que vous pourriez explorer cette solution et commercialiser cela. Regardez comme le fait .co. Peut-être que c'est quelque chose que vous pourriez faire.

KATARINE GEVORGYAN

Merci Olga. C'est une bonne question. Une bonne suggestion.

RUSSELL DEKA HARADA

Très bonne séance. Je vais donc arrêter la session. Moi, je vais étudier tout cela parce que moi, avec .pg, il y a des choses qui pourraient m'intéresser. Alors ce qu'il s'agit de l'utilisation

malveillante du DNS. Une question très importante aussi. On a beaucoup posé de questions là-dessus. Mes amis japonais ont beaucoup de questions sur tout ce qui est du contenu illégal. On en parlera plus tard. Et pour la Colombie, Diego, très intéressant. C'est bien de savoir que vous avez augmenté le nombre d'utilisateurs. Regardez-moi, c'est pareil pour mon pays. Regardez, nous avons un anniversaire, ça fait 50 ans cette année, alors vous pouvez y aller png50.co. On apprécie votre présence. Et .tk, oui, votre présentation était extrêmement intéressante. Votre nouveau modèle arrive. Nous allons voir ce qui va se passer. Katerina pour l'Arménie. Merci de votre présentation.

Et aussi, vous avez parlé de l'Internet Society. Nous avons tous à travailler de façon rapprochée avec les Internet Society. Donc le DNS est une propriété publique, pas gouvernementale.

Donc, il nous faut aller dans ce sens, je pense. Et je promets que la dernière nouvelle que je voulais partager avec vous, c'est celle-ci. J'ai parlé de l'indépendance de la Papouasie-Nouvelle-Guinée de l'Australie. Nous en sommes, cette année, à notre cinquième anniversaire d'indépendance.

Quand je suis arrivé ici, je suis passé par Paris. Quand je suis arrivé à Paris, j'ai reçu la nouvelle que j'ai reçu une médaille de la part du roi de la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour mon travail d'éducation à l'université. Donc je suis heureux de partager cette information avec vous aussi. Je suis peut-être le plus petit ccTLD et je vais peut-être devenir le prochain président. Pour un petit ccTLD comme

moi, c'est très important de présider une telle séance. Donc remerciez maintenant toutes les personnes qui ont fait des présentations aujourd'hui. Fournissez vos retours d'information, s'il vous plaît.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]